

de Winnipeg conviennent à certaines études, parce qu'ils se comportent d'une manière bizarre, mais nous avons dû remettre indéfiniment cette étude, pour des raisons qu'il est inutile même de mentionner.

A la suite de l'enquête préliminaire que j'ai faite la semaine dernière à Winnipeg sur les dommages causés par l'inondation de la rivière Rouge, nous y avons posté deux membres de notre personnel, chargé de collaborer à l'énorme tâche de restaurer les maisons endommagées. C'est le genre d'études que nous exécutons de concert avec la Corporation centrale d'hypothèques et de logement, études sur place des difficultés et des problèmes spéciaux qu'elle rencontre au cours de ses transactions courantes et qu'elle ne peut résoudre par les voies ordinaires. L'étude de ces problèmes nous permet de recueillir et d'élaborer des données scientifiques, que nous publierons comme de juste en temps voulu. Ainsi, les connaissances tirées par nous de ce surcroît d'observations nous permettent de contribuer, dans une faible mesure, à l'amélioration constante des normes du logement dans notre pays.

M. Low: Le temps n'est pas encore venu d'estimer le montant du dommage causés aux murs?

Le TÉMOIN: Non. Lorsque j'étais à Winnipeg, la plupart des maisons étaient encore inondées.

*M. Murphy:*

D. Y a-t-il quelque moyen d'empêcher cette accumulation d'humidité sous le dallage, par exemple en déposant au-dessous de ce dernier une couche de mâchefer d'une certaine épaisseur, ou de quelque matière pareille?—R. Nous recommandons de parer à cette accumulation d'humidité en déposant au-dessous de tout dallage une couche de sable ou d'une matière poreuse, ayant au-moins 18 pouces d'épaisseur. Incidemment, j'ai commencé d'étudier les variations de la température au cours de la construction de l'usine Polymer à Sarnia.

En terminant, monsieur le président, je dirai simplement que nous ne sommes pas à même de dire à quel point le parti moyen pris par nous est couronné de succès. Comme il appert, nous essayons actuellement, d'un côté, de satisfaire les nombreuses demandes d'épreuves et de recherches sur telle matière ou tel sujet, que nous recevons de toutes les parties du pays, et d'un autre côté, d'appliquer la méthode que nous aurions préféré, savoir agrandir sans bruit, petit à petit, les installations de laboratoire exigées pour notre Travail. Telle est la ligne de conduite moyenne que nous cherchons à suivre. Nous pouvons nous placer, pour exécuter ces études, au point de vue, non de l'avantage de tel ou tel groupement d'intérêts, mais de l'avantage national. Nous visons à améliorer tant soit peu la qualité de la construction canadienne, et c'est tout. L'existence de notre Division n'implique pas du tout que nous trouvions à redire au bâtiment ou à la construction, qui ont obtenu de magnifiques résultats au Canada.

D. Jusqu'à quel point avez-vous progressé dans vos recherches sur l'introduction d'air dans les moellons de maçonnerie, des blocs de ciment à scories, ou quelle que soit la matière employée, dans le but de les alléger, mais sans contrevenir aux règles du Code de construction?—R. Il y a deux procédés permettant d'arriver à ce résultat. L'un consiste à injecter de l'air dans des